

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE SERVICES

ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de location et de services (ci- après les « CGL ») ont pour objet la location par Le Bailleur « SAS AMP », nom commercial de la société SAS AMP, société par action simplifiée au capital de 1000 €, immatriculée au RCS Dijon

sous le numéro B 880 543 517, ayant son siège social au 4 RUE DE LA TUILERIE 21250 CORBERON, dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR75880543517, dont l'adresse email est contact@anaellepelletier.com dont le numéro de téléphone est 0783458308 représentée par son Président (ci- après le « Bailleur » ou « Monsieur Mathieu Pelletier » ou le directeur général Madame Anaëlle Pelletier) d'une ou plusieurs bornes d'impression photo numériques, imprimant les photos prises depuis leur appareil photo intégré appelé « Photobooth » ci-après le « Matériel », et s'appliquent à toute partie avec laquelle un contrat de location a été conclu (ci-après le « Client »).

Les CGL s'appliquent également aux services et produits annexes à la location proposée par le Bailleur au Client et définis ci-après.

Le Bailleur édite le site internet accessible sous l'URL www.anaellepelletier.com/photoboothbeaune (ci-après le « Site ») et propose à partir de celui-ci, dans les conditions ci-après définies, la location du Matériel qui y est présenté.

Toute commande passée sur le Site est soumise à l'acceptation sans réserve des CGL par le Client.

Les CGL sont communiquées au Client au moment de la commande et sont réputées être acceptées par le Client au moment de la validation de la commande de la location du Matériel.

AVANT DE CLIQUER SUR LE BOUTON « J'AI PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LES CGL » DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE COMMANDE SUR LE SITE, VOUS DEVEZ LES LIRE ATTENTIVEMENT DANS LEUR INTÉGRALITÉ. EN CLIQUANT SUR L'ICONE « J'accepte les termes et les conditions générales de location »

VOUS GARANTISSEZ : ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE ÂGÉE D'AU MOINS DIX HUIT ANS DISPOSANT DE LA PLEINE CAPACITÉ JURIDIQUE À CONCLURE LES CGL ; EXPRIMER VOTRE CONSENTEMENT A DEVENIR UN CLIENT, AINSI QUE VOTRE ACCORD SUR L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES CGL ET VOUS VOUS OBLIGEZ À L'ÉGARD DU BAILLEUR, VOTRE COCONTRACTANT, À EN RESPECTER L'ENSEMBLE DES TERMES SANS AUCUNE RÉSERVE ; AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES PRÉSENTES CGL.

ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes CGL régissent la relation contractuelle entre le Bailleur et le Client relativement à l'utilisation du Site et à la location du Matériel par l'intermédiaire du Site destiné à être utilisé par le Client dans le cadre d'un événement privé (par exemple mariage) (ci-après l'« Événement »)

Les CGL sont accessibles à tout moment sur le Site et peuvent être sauvegardées et/ou imprimées par le Client à des fins de conservation de celles-ci

Les CGL applicables sont celles en ligne au moment de la commande. Le Bailleur pourra être amené à modifier et à faire évoluer ses CGL. Il vous appartient donc de lire les CGL avant de les accepter lors de chaque nouvelle commande. Les CGL sont accessibles uniquement en français.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Le matériel offert à la location sur le Site fait l'objet d'un descriptif mentionnant ses caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du Code de la consommation. Les photographies illustrant le matériel ne constituent pas un document contractuel.

ARTICLE 4 : PRIX

Les prix de location du matériel et des services annexes sont affichés directement sur le Site. Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport mentionnés, le cas échéant, avant validation de la commande et facturés en supplément. Tous les prix sont donnés sous réserve d'erreurs typographiques manifestes. Le montant total dû par le Client, intégrant les éventuels frais de livraison, est indiqué sur la page de confirmation de commande. Le prix de location applicable au matériel est celui en vigueur sur le Site au jour de la commande.

ARTICLE 5 : OFFRE

Les offres de location en ligne présentées sur le Site sont proposées pour tout événement ayant lieu en France métropolitaine (hors Corse). L'offre de location est valable tant que celle-ci est visible sur le Site, et dans la limite des stocks disponibles. Le Bailleur est libre de retirer à tout moment un ou plusieurs Matériels proposés à la location sur le Site et/ou de modifier toute photographie ou information figurant sur ce dernier. L'acceptation de l'offre par le Client est validée par la confirmation de la commande dans les conditions ci-après déterminées.

ARTICLE 6 : COMMANDE

Pour commander, le Client doit suivre la procédure de commande du Site, dont les différentes étapes sont les suivantes :

- Demande de disponibilité du photobooth (Identification à l'aide de son email et son numéro de téléphone)
- Sélection de la date de l'Évènement
- Affichage et vérification du prix incluant la prestation, la récupération et les options
- Vérification du contenu de la commande avant validation
- Acceptation des présentes CGL
- Paiement : Le Client devra verser un acompte de 100 € lors de la réservation. Le solde de la commande sera dû au moment de la prise en charge du matériel, c'est-à-dire au moment du retrait ou de la livraison. En cas de commande effectuée moins de 30 jours avant la date de l'Évènement, le montant total sera exigé lors de la réservation. Le Client sera tenu de payer l'intégralité de la prestation au plus tard dix jours avant la date de l'Évènement pour garantir la disponibilité, la livraison ou le retrait du Matériel. À défaut de paiement complet dans ce délai, le Bailleur se réserve le droit d'annuler la commande. La commande sera considérée comme effective uniquement après le paiement de l'acompte et une fois que le Bailleur aura récupéré toutes les informations nécessaires mentionnées à l'article 8 ci-dessous.

La validation de la commande vaut confirmation de l'acceptation par le client des CGL, des Matériels loués, des services et produits annexes, du prix ainsi que des frais de livraison éventuellement associés, tel qu'indiqué au sein du récapitulatif de la commande. Le Bailleur accuse réception, par email, de la commande ainsi passée par le Client. Le Client accepte formellement l'usage du courrier électronique pour la confirmation par le Bailleur du contenu de sa commande. En cas d'indisponibilité du ou des Matériels commandés, le Client sera informé de cette indisponibilité et peut, au choix du Bailleur, proposer un Matériel d'une qualité et d'un prix équivalent, ou être remboursé sans délai et au plus tard dans les trente jours du paiement des sommes qu'il a versées.

Le Bailleur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes.

Pour tout renseignement et questions au sujet d'une commande sur le Site, ou de son exécution, le Client peut contacter SAS AMP aux coordonnées suivantes : Adresse postale : 4 rue de la tuilerie 21250 CORBERON Email : contact@anaellepelletier.com Tél. : 0783458308

ARTICLE 7 : LIVRAISON OU RETRAIT DU MATÉRIEL

Le retrait du matériel se fait à Corberon en France métropolitaine, aux lieux convenus entre les parties au moment de la commande ou ultérieurement et au moins dix jours avant l'Évènement. Dans ce cas ou le client ne règle pas la totalité de la somme au moment du retrait le Bailleur aura le droit d'annuler la commande et les sommes. le Client et le bailleur se mettent d'accord sur un créneau horaire de récupération et de retour du Matériel : il est tenu de respecter ces créneaux horaires. En cas de retard de retrait ou retour du Matériel, de plus de soixante minutes, toute heure d'attente commencée sera facturée 65 €HT. Dans le cas où le Client ne viendrait pas récupérer le Matériel, il ne pourra prétendre à aucune indemnisation, et le contrat sera résilié 48 heures après l'horaire convenu et toutes les sommes versées sont acquises au Bailleur.

Afin de permettre le fonctionnement du Matériel, le Client devra :

- S'assurer de son installation dans un lieu protégé du soleil, de la pluie et du froid ;
- Utiliser une alimentation électrique adaptée et protégée avec une prise standard à moins de 150 cm du Matériel ; L'installation, le branchement et l'utilisation du matériel ne font pas partie des obligations du Bailleur et se font sous la responsabilité exclusive du Client. un état des lieux du matériel sera établi au moment du retrait. Des vidéos relatives aux instructions d'utilisation de la borne et des consommables seront disponibles pour le client.

ARTICLE 8 : ÉTAT DU MATÉRIEL

Tout matériel mis à disposition du Client par le Bailleur est réputé en bon état de fonctionnement, de présentation et d'entretien et conforme à la demande du Client. Au moment de la réception ou du retrait du Matériel, le Client procède à un état des lieux de sa borne grâce au formulaire prévu à cet effet, afin de reporter les éventuels défauts d'apparence ou éléments manquants. Il lui appartient de faire toute réserve qu'il estimera nécessaire. A défaut de réserve effectuée sur le Site, le matériel sera réputé avoir été livré ou retiré en parfait état d'apparence et de fonctionnement.

ARTICLE 9 : MODALITES DE PAIEMENT ET FACTURATION

Les prix sont affichés en euros, et incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable en France au jour de la commande. Tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués. La location des Matériels et services annexes sont payables comptant lors du retrait de la commande.

Dans l'hypothèse où le paiement serait refusé pour quelque raison que ce soit, aucun contrat ne peut avoir été conclu. Dans le cadre de ces paiements, le Bailleur n'a accès à aucune donnée relative aux moyens de paiement du Client. Le Client garantit au Bailleur qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi. Le Client reconnaît expressément que la communication de son numéro de carte bancaire au Bailleur vaut autorisation de débit de son compte à concurrence du prix des Matériels commandés, ainsi que des frais de livraison et services annexes éventuellement associés. Le cas échéant, une notification d'annulation de commande pour défaut de paiement est envoyée au Client sur l'adresse email communiquée par le Client. Les paiements s'effectuent en ligne au moyen d'un système de paiement en ligne sécurisé.

ARTICLE 10 : DROIT DE RÉTRACTATION

Pour toute commande, le Client dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours à compter de la commande. Modalités d'exercice Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier au Bailleur sa décision de rétractation de la commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre recommandée envoyée par la poste ou courrier électronique) à l'adresse suivante : 4 rue de la tuilerie 21250 CORBERON. Il est possible d'utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci- dessous, sans obligation. Dans ce cas, il convient de copier le formulaire ci-dessous et de le compléter (uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat) :

« A l'attention de SAS AMP (4 rue de la tuilerie 21250 CORBERON)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la location du bien/des biens : Commandé le

Nom du Client :

Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : »

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation. Effets de la rétractation En cas de rétractation de la part du Client, le Bailleur remboursera tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où le Bailleur est informé de la décision du Client de se rétracter.

Le Bailleur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la commande en cause, sauf si un moyen différent est expressément convenu ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. Exception au droit de rétractation Conformément à l'article L. 221-28 3° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. En conséquence, le Client ne disposera pas du droit légal de changer d'avis et d'annuler le contrat conclu pour les Produits confectionnés selon ses spécifications ou nettement personnalisés, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation. En outre, le Client renonce expressément et irrévocablement à son droit de rétractation lorsque la date de l'Évènement a lieu moins de quatorze jours après le jour de la commande.

ARTICLE 11 : ANNULATION ET REPORT

En cas d'annulation par le locataire :

- Plus de 60 jours avant la date de location : remboursement intégral de l'acompte.
- Entre 30 et 40 jours avant la date de location : remboursement de 50 % de l'acompte.

- Moins de 30 jours avant la date de location : aucun remboursement de l'acompte. En cas d'annulation par le propriétaire, le locataire sera remboursé intégralement de l'acompte.

ARTICLE 12 : DÉPÔT DE GARANTIE ET RESTITUTION

La location du matériel fera l'objet d'un versement par le Client d'un dépôt de garantie qui sera demandé le jour du retrait du matériel par chèque. Le Client s'engage à fournir ce dépôt de garantie au moment du retrait du matériel. Aucune livraison ou retrait de matériel ne pourra intervenir sans la remise du dépôt de garantie. En cas de non-remise du dépôt de garantie le jour du retrait, SAS AMP se réserve le droit de résilier le contrat de location. En cas de résiliation pour non-remise du dépôt de garantie, les sommes versées par le Client resteront acquises au Bailleur. Le montant du dépôt de garantie est de 1000 € HT. Ce dépôt de garantie pourra être définitivement acquis et encaissé par le Bailleur en cas de dégradation constatée au moment du retour du Matériel dans les entrepôts du Bailleur ou en cas de non-retour du Matériel. Le matériel doit être restitué dans l'état où il se trouvait lors de la livraison ou du retrait et conformément à l'état des lieux effectué en ligne. Le dépôt de garantie sera remboursé après la restitution du matériel loué et vérification que celui-ci est restitué dans l'état où il se trouvait lors de la livraison ou du retrait. En cas de non-restitution, vol, perte ou détérioration du matériel le rendant inutilisable, quelle qu'en soit la cause, le Client sera seul tenu des dommages en découlant pour le Bailleur. Si un dépôt de garantie a été préalablement versé par le Client, SAS AMP aura le droit de retenir définitivement la caution sans préjudice de son droit à des dommages et intérêts supérieurs. Ces dommages et intérêts seront équivalents au prix de rachat unitaire du Matériel (2.500 € HT par borne) et seront facturés au Client.

ARTICLE 13 : PERSONNALISATION

Le Matériel est configuré par SAS AMP selon les options retenues par le Client.

ARTICLE 14 : GALERIE PHOTO EN LIGNE

Après l'événement, le client recevra par mail, un lien vers sa galerie photo en ligne, où toutes les photos prises pendant l'événement seront disponibles. Le client aura la possibilité d'accéder à la galerie pendant 4 mois. Après cette date, les photos ne seront plus disponibles sur la galerie.

ARTICLE 15 : OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ DU BAILLEUR

Le Bailleur s'engage à fournir le matériel en état de fonctionnement conformément aux dispositions choisies par le Client au moment de la commande. Le Bailleur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat. Les matériels loués sur le Site sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Le Client est seul responsable de l'utilisation des Matériels. Par conséquent, l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les Matériels notamment pour cause d'incompatibilité, ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité du Bailleur, sauf dans le cas d'un vice caché avéré, de non-conformité, de défectuosité prévue par le Code civil et le Code de la consommation. En particulier, la responsabilité du Bailleur ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement du Matériel résultant d'un défaut d'alimentation électrique, d'un éclairage insuffisant ou inadapté, ou d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux recommandations du Bailleur. Les Matériels sont conçus pour un usage exclusivement domestique. La responsabilité du Bailleur ne saurait être engagée en cas de manque à gagner, de perte d'activité, d'interruption d'activité ou de perte d'opportunité. La responsabilité du Bailleur ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des Matériels. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude des renseignements qui sont fournis lors de la commande dont notamment l'adresse de livraison. Le Client demeure responsable des informations qu'il a fournies lors de son inscription et de sa commande. Le Bailleur exclut toute responsabilité (i) en cas d'éventuelles erreurs de saisie du Client qui pourraient provoquer des erreurs de livraison ou de retrait et (ii) en cas d'éventuelles erreurs commises par le Client ou de non-respect par le Client des modalités de livraison qu'il aura lui-même fixé avec le transporteur. Le cas échéant, les frais nécessaires pour la réexpédition et le stockage des Matériels seront à la charge du Client.

ARTICLE 16 : OBLIGATION DU CLIENT - UTILISATION DU MATÉRIEL

Le Matériel n'est utilisable qu'en France métropolitaine. La responsabilité et la garde du Matériel incombe au Client à compter du moment de la livraison ou du retrait du matériel et jusqu'à la restitution du Matériel au Bailleur.

Le Client reconnaît avoir reçu toutes les informations relatives à l'utilisation du Matériel.

Le Client s'engage pendant toute la durée du contrat à :

- Maintenir le Matériel en bon état de fonctionnement ;
- Utiliser le Matériel uniquement pour l'usage auquel il est destiné, et conformément aux instructions d'utilisation communiquées et à la législation en vigueur ;
- Être responsable de tous les dommages qui pourraient être occasionnés sur et par le Matériel
- Ne pas ajouter, modifier, déplacer ou enlever les composants et programmes du Matériel
- Accorder au Bailleur un droit de visite pendant la durée totale de l'Événement. Le Client est autorisé à mettre le matériel à disposition de tiers utilisateurs présents lors de l'événement qu'il organise. Le Client se porte fort de communiquer aux tiers les conditions d'utilisation du matériel. Le Client s'engage à ce que les tiers utilisent le Matériel conformément à l'usage auquel il est

destiné et est tenu de s'assurer du respect par ces utilisateurs des conditions d'utilisations décrites ci-dessus.

ARTICLE 17 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu (textes, images, schémas, dessins, photographies, etc.), la structure et le logiciel mis en œuvre pour le fonctionnement du Site et sur le Site, sont la propriété exclusive du Bailleur. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, traduction, adaptation, arrangement fait sans le consentement du Bailleur constitue une contrefaçon. Les droits y afférant sont réservés pour tous les pays et pour la durée des droits de propriété intellectuelle. Tout usage donnant prise aux droits précités ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation expresse, écrite et préalable du Bailleur, en soumettant une demande écrite par courrier électronique au Bailleur. Au cas où une action en contrefaçon serait intentée contre le Client, celui-ci ne pourra pas appeler le Bailleur en garantie, ni tenter une action récursoire. En outre, le Bailleur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés en vue de la fourniture des Matériels au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Bailleur qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Enfin, toute extraction, intégration, compilation, ou utilisation à des fins commerciales des informations contenues dans les bases de données accessibles depuis le Site, ainsi que toute utilisation de robots, systèmes d'exploration de données et autres outils de collecte de données est strictement interdite.

ARTICLE 19 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Au titre des présentes, il est convenu que le Client est responsable de traitement au sens de la réglementation applicable, soit le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi n°78-17 Informatique et libertés dans sa version actualisée. Dans la mesure où le Bailleur est amené à traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client et conformément à ses instructions, il agit quant à lui en qualité de sous-traitant en charge de la mise en œuvre de la prestation objet des présentes. À ce titre, le Bailleur s'engage à traiter les données à caractère personnel confiées par le Client dans le respect desdites instructions documentées et des dispositions prévues à l'annexe du présent contrat intitulée « Protection des données à caractère personnel » et ce, sans réserve.

ARTICLE 20 : CESSION DU CONTRAT / SOUS-LOCATION

Il est interdit au Client de céder ses droits résultant du présent contrat, de sous louer ou de prêter le Matériel.